

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDE (TFE)

Le travail de fin d'étude est réalisé durant la dernière année du cycle de formation. Le thème est au choix de l'étudiant, en concertation avec son promoteur.

L'étudiant choisit un promoteur qui l'aidera dans l'évolution de son projet et sera membre du jury lors de la défense. Monsieur Pierre Somville, responsable académique à l'IRSHAAB, est deuxième lecteur.

DÉLAIS

- 31 octobre (au plus tard) : nom du promoteur et titre provisoire du travail à communiquer au secrétariat. Ces informations seront transmises à l'ensemble du corps professoral.
- Durant l'année académique : l'étudiant doit prendre régulièrement contact avec son promoteur afin de s'assurer du bon suivi de son travail.
- Dépôt du TFE : 14 jours avant la date du jury (mai ou septembre).
- Jury - présentation du travail : date à fixer (mai ou septembre)

MANUSCRIT

- 30 pages minimum (ou plus long, en accord avec le promoteur)
- Interligne 1,5, alignement justifié, illustrations dans le corps du texte
- Le contenu du texte doit être publiable
- Bibliographie : mise en page libre mais constante
- Impression en 2 exemplaires (1 pour le promoteur, 1 pour le deuxième lecteur) et 1 version PDF à transmettre au secrétariat pour les archives.

DÉFENSE

- 15 à 20 minutes de présentation
- Contenu : bref résumé du travail, présentation des objectifs recherchés, de la méthode utilisée et des éventuels résultats acquis.
- Support : présentation Power Point avec illustrations.
- La présentation est suivie d'une discussion avec le jury.
- Les autres étudiants sont conviés aux défenses de TFE afin de pouvoir se préparer à l'exercice.